



La Celle Saint-Cloud

République Française  
Département des Yvelines  
78170

## DECISION MUNICIPALE N° 2024.18

### PROCEDURE ADAPTEE « PRESTATION DE GARDIENNAGE ET DE SURVEILLANCE POUR LA COMMUNE DE LA CELLE-SAINT-CLOUD » ATTRIBUTION DU MARCHÉ

#### Le Maire de la commune de La Celle Saint Cloud

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2122-22 et L. 2122-23,

**Vu** le code de la commande publique et notamment son article R. 2123-1-1°,

**Vu** la délibération du Conseil municipal n°2020.02.01, en date du 9 juin 2020, portant délégation de compétence à Monsieur le Maire,

**Considérant** le besoin de la collectivité et la mise en concurrence réalisée,

**Considérant** l'analyse du marché à procédure adaptée n° 2024MAPA06,

**Considérant** qu'après analyse, l'offre présentée par la société ALEF SECURITY PSP est économiquement la plus avantageuse,

#### DÉCIDE

##### Article 1<sup>er</sup> :

De signer l'acte d'engagement relatif au marché de prestation de gardiennage et de surveillance pour la Commune de La Celle Saint Cloud avec la société ALEF SECURITY PSP, sise 183 avenue George Clémenceau 92000 NANTERRE, représentée par Monsieur ALAYOUD David en sa qualité de directeur général.

- Lot n°1 – Mise à disposition d'un agent SSIAP
- Lot n°2 – Sécurisation des événements d'un agent SSIAP
- Lot n°3 – Sécurisation de la piscine

##### Article 2 :

De préciser que le montant annuel maximum du marché pour :

- Le lot n°1 s'élève à 10 000€ HT
- Le lot n°2 s'élève à 8 000€ HT
- Le lot n°3 s'élève à 15 000€ HT

##### Article 3 :

Il sera rendu compte de cette décision au conseil municipal lors de sa prochaine réunion.

**Article 4 :**

Madame la directrice générale des services est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera transmise à monsieur le Préfet de Versailles et publiée conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à La Celle Saint-Cloud, le 25 juin 2024.



Le Maire,

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Olivier Delaporte".

Olivier DELAPORTE

Vice-Président de Versailles Grand Parc.

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte. Dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification, cet arrêté peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la commune de la Celle-Saint-Cloud et d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Versailles.

Accusé de réception en préfecture  
078-217801265-20240625-2024-18-AR  
Date de réception préfecture : 26/06/2024